23 mars 1965

rad., S.F.I.O., 1350; P.C., 790; rad. soc. diss., 850.

Nouveau conseil: 3 ind., 1 U. N.R., 1 M.R.P., 22 cent. et cent g.

L'alliance réalisée en vue du se-cond tour entre la liste radical-S.F.I.O. et le P.C., qui s'était retiré de la compétition, n'a pas empêché le succès du maire sortant.

VAR

TOULON

P.C.,

P.C., P.S.U. (M. Bartolini, a. d., a. m.), 15 907.
U.N.R. (amiral Baudouin, a. pref. mar.), 11 450.
Au premier tour: ind. antigaullistes, 23 007; P.C., 13 644; U.N.R., 11 762; S.F.I.O., 8 982; mod., 2 080; Liste contre le marxisme et le gaullisme, 1 452.

SORTANTS: 11 P.C., 9 S.F.I.O., 6 ex-U.N.R., 5 U.N.R., 4 mod., 2 1nd.

SAINT-TROPEZ: — Insc., 3 736; iff. exp., 3 128. — Liste M. Lesdier, c. s., ind. 18 ELUS Liste M. Jacques Goddet, ssiq. 3 ELUS cudier, c. s. Liste M.

étiq.

P.C. 1 ELU HYERES. — Insc., 17 820; suff. exp., 11 460. — La Liste d'union rép. (M. Harlaut, m. s., mod.) emporte les 24 sièges avec 6 908 v.

Reynal, ancien collaborateur du président René Coty, emporte les 27 sièges. M. Laurin des

27 sièges. M. Laurin, dép. sortant, est battu.

SANARY. — Insc., 5 199; suff. cp., 4 046. — Action mun. (M. bulin, cent. g.), 2 315. . 15 ELUS U.N.R. (M. Bayle, dép. U.N.R.). 808 8 ELUS exp., 4 Poulin, 1 808

M. Bayle, qui obtient voix que ses co-listiers, obtient moins de listiers, est battu.

Noix que ses co-listiers, est battu.

La liste du maire sortant de Toulon, M. Arreckx, cause une certaine surprise en gagnant plus de 8000 voix sur le premier tour, alors que celle de l'amiral Baudouin, soutenue par l'U.N.R., lequel avait indiqué qu' « il maintenait sa liste en l'absence de risque communiste », perd 300 voix. Le P.C. et le P.S.U. gagnent 2000 voix entre ces deux tours. La liste S.F.I.O., en compétition au premier tour, s'était primement et simplement retirée. Les deux autres listes : modérée et d'extréme droite avaient été éliminées, n'ayant pas obtenu 10 % des suffrages exprimés.

L'éventail politique au sein du conseil municipal de Toulon s'était modifié depuis les élections de 1959. Elu sur la liste de l'U.N.R. en 1959, M. Arreckx avait succédé à M. Le Bellegou (S.F.I.O.). Lors du référendum du 28 octobre 1962 l'assemblée municipale dans sa majorité s'était prononcée pour le « non » Cette attitude devait ame-La li

référendum du 28 octobre 1962 l'assemblée municipale dans sa majorité s'était prononcée pour le
« non ». Cette attitude devait amener une crise qui s'acheva par la
rupture entre M. Arreckx et les
membres gaullistes de son conseil.
Deux conseillers U.N.R. étaient restés au côté du maire, les autres
ayant formé un groupe autonome.
— M. Jacques Goddet, directeur
du journal l'Equipe, est élu à SaintTropez. Il bénéficiait de l'appui de
M. Fabre, maire sortant, qui ne se
représentait pas.